

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
 CONSEIL MUNICIPAL
 2024-05 SEANCE DU 22 mars 2024**

Date de la Convocation
 15 mars 2024

Date de l’Affichage
 15 mars 2024

Nombre de Conseillers
 En exercice : 11
 Présents : 8
 Absents : 3
 Représentés : 3

L’an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux mars à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
 M. Philippe BARRAULT, **Adjoint au Maire**,
 Mme Florence DECHELLE, Mme Pascale BACQUET, Mme Marie CORNET-VERNET,
 Mme Oriane PODEVIN, M Pierre de MONTALEMBERT, M Daniel MATHE,
Conseillers Municipaux.

Objet de la délibération

Budget Commune
Compte Administratif
2023

ABSENTS REPRESENTES

M Jean-Paul ANGLADE représenté par M Philippe BARRAULT.
 Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA
 M Grégory THIBAUD représenté par Mme Oriane PODEVIN

SECRETARE DE SEANCE : Mme Florence DECHELLE

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire, délibérant sur le compte administratif du budget de la commune de Boissettes de l'exercice 2023.

Après s’être fait présenter le budget primitif de la commune de Boissettes de l’exercice 2023 et les décisions modificatives de l'exercice concerné,
 Après s’être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

Hors la présence de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, à l’unanimité :

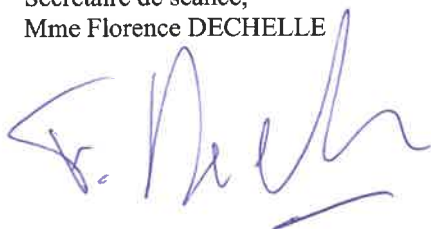
APPROUVE le compte administratif 2023 de la commune de Boissettes, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0 €	212 327,32 €*	0€	111 070,49 €*	0€	323 397,81 €
Opérations de l'exercice	300 847,88 €	372 289,04 €	705 984,28 €	617 139,32 €	1 006 832,16 €	989 428,36 €
TOTAUX	300 847,88 €	584 616,36 €	705 984,28 €	728 209,81 €	1 006 832,16 €	1 312 826,17 €

*voir délibération d’affectation du résultat N-1

A Boissettes le 22 mars 2024

Secrétaire de séance,
 Mme Florence DECHELLE



Le Maire,
 Thierry SEGURA

